



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

malgré-nous

Question écrite n° 24071

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de M. le secrétaire d'État aux anciens combattants sur le fait que la fondation « Entente franco-allemande » a pour mission d'indemniser les anciens incorporés de force. Pour chacun des trois départements d'Alsace-Moselle, elle souhaiterait connaître le nombre total d'incorporés de force répertorié ; le nombre total de dossiers d'indemnisations à la date du 31 décembre 2002 ; le montant total des indemnisations à la date du 31 décembre 2002 ; le montant moyen des sommes versées par dossier d'indemnisation.

Texte de la réponse

L'indemnisation allouée par la fondation Entente franco-allemande a fait l'objet du paiement d'un montant total de 1 387,29 euros par dossier, alloué en deux versements distincts. Ainsi, au 31 décembre 2002, pour 85 426 titres délivrés, 86 449 dossiers ont donné lieu à un versement initial et 82 720 à un versement complémentaire correspondant respectivement à une indemnisation globale d'un montant de 98 842 988,39 euros et de 20 176 932,46 euros, soit un total de 119 019 920,85 euros. Il convient toutefois de préciser que les ayants cause des incorporés de force décédés en possession de droits au titre sans l'avoir effectivement obtenu ont bénéficié de cette indemnisation. Aussi le nombre des dossiers ayant donné lieu à versement est-il dans certains cas supérieur à celui des titulaires du titre concerné. Le tableau ci-après fait apparaître le nombre de titres attribués et les versements effectués pour chacun des trois départements d'Alsace-Moselle.

Indemnisation des incorporés de force au 31 décembre 2002

DÉPARTEMENT	TITRES d'incorporés de force délivrés	VERSEMENT INITIAL		VERSEMENT COMPLÉMENTAIRE		INDEMNISATION totale
		Nombre de dossiers	Montant (en euros)	Nombre de dossiers	Montant (en euros)	
Bas-Rhin	42 107	42 970	49 130 507,12	41 226	10 055 781,15	59 186 288,27
Haut-Rhin	22 942	23 519	26 890 863,39	22 470	5 480 847,14	32 371 710,53
Moselle	20 377	19 960	22 821 617,88	19 024	4 640 304,17	27 461 922,05
Total	85 426	86 449	98 842 988,39	82 720	20 176 932,46	119 019 920,85

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24071

Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : anciens combattants

Ministère attributaire : anciens combattants

[Date\(s\) clé\(s\)](#)

Question publiée le : 1er septembre 2003, page 6774

Réponse publiée le : 27 octobre 2003, page 8188